

**DOSSIER DE CANDIDATURE
EN CLASSE DE LYCÉE
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

pour les élèves issus de l'enseignement privé hors contrat
ou en instruction à domicile

Dossier à retourner à la DSDEN de la Loire (division de l'élève) pour le 3 avril 2024

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM : Prénom :

Date de naissance

Nom et prénom du représentant légal de l'élève :

Adresse :

Code postal.....Commune.....

Téléphone : (obligatoire)

E-mail (obligatoire) :

SCOLARITÉ AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Etablissement

Instruction à domicile

Demande 1/3 temps**

Nom et adresse :

Niveau suivi en 2023-2024 :

Classe suivie en 2022-2023 :

LVA LVB.....

LVA LVB

ORIENTATION ENVISAGÉE PAR L'ÉLÈVE

Seconde générale et technologique

Seconde professionnelle (1^{ère} année de bac pro 3 ans) Spécialité envisagée :.....

1^{ère} année de CAP Spécialité envisagée :.....

Date :

Signature des représentants légaux :

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Documents scolaires :

- Photocopies des bilans périodiques (bulletins scolaires) années scolaires 2019/2020 – 2020/2021.

Sur les bulletins doivent obligatoirement figurer l'en-tête précis de l'établissement, la classe de l'élève, le cachet de l'établissement et la signature du chef d'établissement ou de son représentant.

- Pour les élèves instruits à domicile, tout document justifiant du niveau attesté.

Documents administratifs :

- photocopie du contrôle pédagogique

- Pièce d'identité de l'élève avec la photo.

- Photocopie du livret de famille (page concernant les représentants légaux et l'enfant) ou extrait d'acte de naissance.

- Si le représentant légal n'est pas le père ou la mère, attestation de tutelle ou délégation d'autorité parentale établie par un tribunal.

- Photocopie d'un justificatif de domicile dans la Loire, au nom du représentant légal de l'élève.

Au choix :

- Quittance de loyer de moins de trois mois.
- Quittance de charges de moins de trois mois.
- Pour les emménagements récents, contrat de location (bail) ou titre de propriété du logement.
- Facture EDF – GDF – EAU de moins de trois mois.
- Quittance d'assurance incendie, risques locatifs ou responsabilité civile pour le logement.

** Dans le cas d'un élève demandant un tiers temps, la demande aura été formulée lors de l'inscription au brevet des collèges. Joindre justificatif de cette demande

Les dossiers et les pièces justificatives seront adressés à :

la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Loire

Division de l'élève
11 rue des docteurs Charcot
42 023 SAINT ETIENNE
ce.ia42-lycees@ac-lyon.fr